

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE POPULAIRE

Ministère De L’Habitat de L’Urbanisme Et de la ville.  
Direction de l’Urbanisme de l’architecture  
Et De la construction  
De la wilaya de Ain-Defla.  
Hay 19 Mars Ain Defla.  
N I F : 099044019079802

AVIS D’ATTRIBUTION PROVISOIRE RECTIFICATIVE

Conformément aux dispositions des articles 65 , 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

La Direction de l’Urbanisme de l’architecture et de la Construction de la wilaya de Ain-Defla annonce une attribution provisoire rectificative à la déclaration de l’avis d’attribution provisoire paru dans les journaux nationaux dans les quotidiens nationaux en langue arabe «الصحيفة» en date du 07/10/2025, et en langue étrangère «Compétition» en date du 07/10/2025 et au BOMOP et dans la presse électronique agréée , cette attribution rectificative concerne l’avis d’appel d’offre national avec exigences de capacité s minimale N°09/2025 , paru dans les quotidiens nationaux en langue national «الصحيفة» en date du 11/09/2025 et en langue étrangère «Compétition» en date du 11/09/2025 et au BOMOP et dans les journaux électronique Relatif au lot : Ouverture des Pistes Côté Sud , site : 1080 Logts LV (AADL 03) , commune Khemis miliana

- Vu la réunion de la commission d’évaluation des offres financières

L’attribution provisoire rectificative du lot comme suite :

| N° | Commune        | Sites                      | Lot                           | BET<br>Et NIF                         | Montant de en DA et en<br>TTC | Montant Corrège en TTC | Délai<br>d’exécution | Elément ayant permis le choix                |
|----|----------------|----------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|------------------------|----------------------|----------------------------------------------|
| 02 | Khemis miliana | 1080 Logts LV<br>(AADL 03) | Ouverture des Pistes Côté Sud | SARL BITUMAX<br>NIF : 000816097931637 | 108 455 000,00                | 109 204 375,00         | 02 Mois              | Préqualifié techniquement<br>et moins disant |

Au lieu de :

| N° | Commune        | Sites                      | Lot                           | BET<br>Et NIF                         | Montant de en DA et en<br>TTC | Montant Corrège en TTC | Délai<br>d’exécution | Elément ayant permis le choix                |
|----|----------------|----------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|------------------------|----------------------|----------------------------------------------|
| 02 | Khemis miliana | 1080 Logts LV<br>(AADL 03) | Ouverture des Pistes Côté Sud | SARL BITUMAX<br>NIF : 000816097931637 | 108 455 000,00                | 108 455 000,00         | 02 Mois              | Préqualifié techniquement<br>et moins disant |

- Les autres lots restent sans modification

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya Ain Defla dans un délai de dix (10) jours à partir de la première apparition du présent avis dans la presse nationale ou dans les journaux électronique agréées le bulletin officiel des marchés de l’opérateur public (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant les autres soumissionnaires, qui sont intéressés de se rapprocher de services de la DUAC Ain Defla, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l’attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l’évaluation de leurs offres techniques et financières

Direction de l’Urbanisme de l’architecture et De la construction De la wilaya de Ain-Defla